



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **Swiss Real Estate Properties SA**, Rue du Prado 1a, 3963 Crans-Montana
Auteur des Plans : Essentiel Architecture Sàrl, Rue Centrale 17, 3963 Crans-Montana
Nature du projet : Construction d'une maison en résidence principale
Situation : Icogne, Parcelle n°1519 (mut. 998), Plan n°10, au lieu-dit «Le Po »
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales
Coordonnées : 2'600'250 / 1'126'448
Propriété de : Blondin Samata, 1807 Bloney
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

Dossier déposé au greffe municipal d'Icogne le 1^{er} septembre 2023.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, et dûment motivées dans les 30 jours dès la présente publication au bureau de l'Administration communale d'Icogne, où il peut être pris connaissance des plans déposés, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30.

Icogne, le 20 septembre 2023

L'Administration communale

